

LIVRET D'ACCUEIL

DES FUTURS ELEVES de 6ème

RENTREE SCOLAIRE 2020-2021



COLLEGE PHILIPPE DE CHAMPAIGNE

4, avenue de Breteuil

78320 LE MESNIL SAINT DENIS

Tél. : 01.34.61.92.66

Fax : 01.34.61.22.39

ce.0780512h@ac-versailles.fr

www.champagne-lemesnil.ac-versailles.fr

Sommaire

- P3 / Mot de bienvenue
- P4 / Collège mode d'emploi
- P6 / Des nouveaux visages
- P8 / Des nouveaux lieux et temps de travail
- P9 / De nouvelles règles
- P10 / Au collège nous voulons développer le bien vivre ensemble
- P12 / Que dois-je faire si ...
- P13 / La page des parents



Bienvenue au Collège

En septembre tu rentres en 6^{ème}. Ce n'est pas seulement un changement de classe comme les années précédentes : c'est aussi la découverte du collège où tu vas passer quatre ans de ta vie. Il y a beaucoup à découvrir et à comprendre : le collège est très différent de l'école primaire.

Ce livret a pour objectif de te présenter rapidement (ainsi qu'à ta famille) ces nouveautés ainsi que de te fournir d'autres informations.

Garde-le, il te servira de guide.

N'hésite surtout pas à nous interroger ou à nous confier tes inquiétudes. Nous saurons te renseigner ou t'orienter vers la personne qui pourra répondre à tes questions.

Sers-toi de ce guide pour présenter à tes parents ce que tu vas vivre en 6^{ème}.

Pour eux aussi ton arrivée au collège est un moment important.

**LES PERSONNELS DU COLLEGE TE SOUHAITENT
UNE EXCELLENTE ANNEE DE SIXIEME**

LE COLLEGE MODE D'EMPLOI

Tes premières journées ...

- ❖ **Pour les élèves de 6ème, le jour de la rentrée est fixé au mardi 1er septembre à 9H30.** Tu déjeuneras à la cantine et tu sortiras à 16h30. Les horaires de ta première journée seront les suivants : de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30.
- ❖ Ton professeur principal t'accueillera et t'expliquera tout ce qu'il faut savoir, connaître et respecter au collège. Les autres professeurs se présenteront aussi.
- ❖ Pendant ce temps, le matin, tes parents seront accueillis par l'équipe de direction et d'autres personnels du collège.
- ❖ **Mercredi 2 septembre, tu seras accueilli de 9H25 à 12H25.**
- ❖ Pendant ces 2 jours, **le collège est réservé aux élèves de 6ème.**

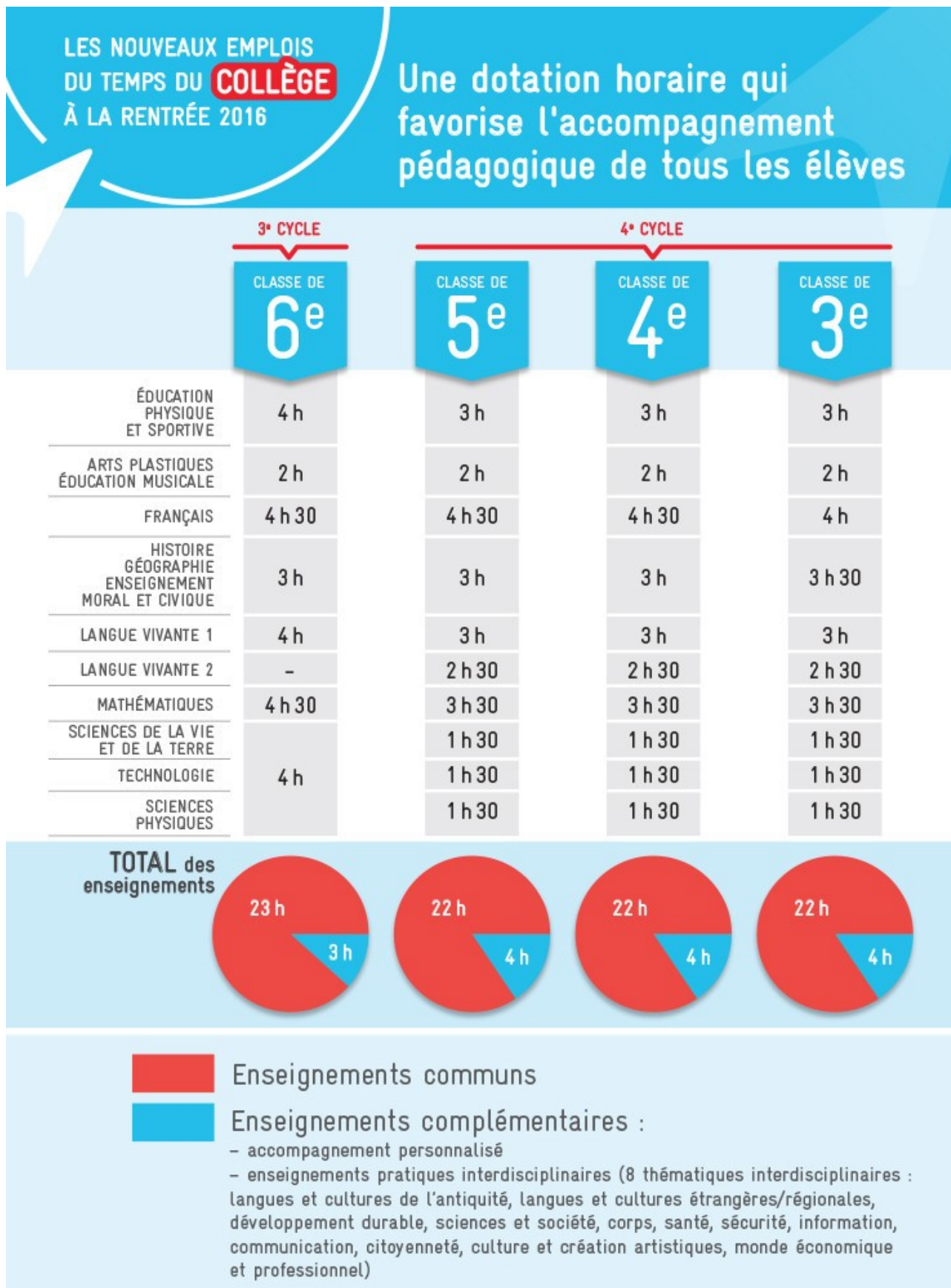
Un nouveau rythme ...

- ❖ Les cours débutent à 8H25.
- ❖ Des horaires différents
- ❖ Les récréations sont un peu plus courtes
- ❖ Une sonnerie retentit en début et en fin de cours
- ❖ Les élèves se déplacent à chaque nouveau cours
- ❖ Plusieurs disciplines
- ❖ A chaque discipline correspond un professeur
- ❖ Des nouveaux personnels
- ❖ Tu vas aussi apprendre à t'organiser tout seul, car il te faudra devenir de plus en plus autonome dans ton travail.

Tes objectifs des 4 années ...

- ❖ OBTENTION D'UN PREMIER DIPLOME
- ❖ ORIENTATION REUSSIE

Les enseignements en classe de 6^{ème} et sur les autres niveaux



DES NOUVEAUX VISAGES ...



Principal(e) du collège

- est responsable du collège et en assure la sécurité.
- organise le travail des adultes et des élèves.
- prend toutes les décisions importantes concernant la vie du collège.

Principal(e) adjoint(e)

- aide le chef d'établissement dans toutes ses missions.

Conseiller Principal d'Education (CPE)

- est responsable de la vie scolaire.
- assure la liaison entre l'établissement et les familles, avec les assistants d'éducation.
- veille à ce que tout se passe bien en dehors des cours.

Assistants d'éducation

- surveillent les élèves pendant les heures d'études, les récréations et à l'heure du repas le midi.
- veillent au respect du règlement intérieur et à la sécurité des élèves.
- contrôlent les absences et les retards des élèves.
- encadrent l'accompagnement éducatif.

Secrétaires

- travaillent de manière privilégiée avec la direction. Ils/Elles s'occupent de la gestion administrative du collège, des inscriptions, des dossiers.
- Adresse-toi au secrétariat dès que tu as besoin d'un document administratif.

Adjointe Gestionnaire

- gère le budget du collège, achète les fournitures et les manuels scolaires, organise les budgets des sorties...

Agents

- chargés de l'entretien du collège et d'assurer aussi le service de la demi-pension. Leur travail permet d'avoir un établissement propre et bien entretenu pour que chacun travaille dans les meilleures conditions.
- Participe à la surveillance des couloirs lors des inter cours et des récréations
- N'oublie pas de les saluer, aide-les dès que tu le peux et respecte leur travail !

Professeur(e) principal(e)

- est «responsable» de ta classe, et la suit plus particulièrement. Tu peux t'adresser à lui en cas de problème, si tu as une question à poser, des conseils à demander... Tes parents peuvent aussi demander à le rencontrer s'ils souhaitent faire le point sur ta scolarité.

Professeur(e)s

- un professeur pour chaque matière.
- chacun a ses méthodes et sa façon d'enseigner.

Professeur(e) documentaliste

- est responsable du Centre de Documentation et d'Information (CDI).
- enseigne les méthodes de recherche documentaire et la maîtrise de l'information.
- informe les enseignants et les élèves sur les nouveautés au CDI
- propose ou participe à des projets pédagogiques autour de la lecture, les médias, la culture...

Psychologue de L'Education Nationale

- conseille et accompagne les élèves et leurs familles dans l'élaboration du projet d'orientation (entretiens, questionnaires d'intérêts, séances d'information, ateliers, etc).
- écoute, informe et élabore les modalités d'aides en vue d'une meilleure adaptation scolaire.
- participe aux actions de prévention auprès d'élèves rencontrant des difficultés, en situation de handicap et en rupture scolaire.

Infirmière

- participe aux actions de prévention envers les élèves.
- donne les premiers soins aux élèves.
- met en place les PAI (projet d'accueil individualisé).

Assistante sociale

- rencontre les élèves et les parents qui connaissent des difficultés sociales, familiales, financières ou autres, et les aide à trouver des solutions.
- peut aussi t'accueillir si tu as besoin de discuter de problèmes personnels, quelle que soit leur importance. Elle a un rôle d'écoute, de soutien et de prévention.

DES NOUVEAUX LIEUX ET TEMPS DE TRAVAIL...



La salle de permanence

Il y aura peut-être dans ton emploi du temps des heures de permanence (ce sont des moments où tu n'as pas de cours). Pendant cette heure, tu dois te rendre en **salle de permanence** pour y faire ton travail personnel. Tu y seras accueilli(e) par un(e) assistant(e) d'éducation qui pourra t'aider dans ton travail.

Cette heure doit te permettre de t'avancer dans ton travail. N'oublie pas que pour y travailler correctement, il faut respecter le calme.

Le CDI

Il est ouvert selon l'horaire affiché. Tu peux profiter de tes moments libres pour y aller. Tu peux avoir accès à des ordinateurs, au réseau internet et à différents logiciels. Tu peux y travailler seul(e), en groupe, demander de l'aide pour ton travail au professeur(e) documentaliste ou tout simplement lire pour ton plaisir. Un règlement particulier du CDI est remis aux élèves en début d'année.

Les semaines A et B

Une semaine sur deux, l'emploi du temps de la classe peut alterner. Tu auras un emploi du temps pour les semaines paires et impaires notées A et B. Le planning des semaines sera dans ton carnet.

Les groupes

Dans certaines matières, il peut y avoir des groupes. Tes professeurs t'expliqueront le fonctionnement.

Le rangement des élèves

Tu dois te ranger :

- En début de demi-journée et après les récréations, à l'emplacement réservé à ta classe dans la cour.
- Entre deux cours, devant ta salle de cours où tu attends ton professeur(e) dans le calme.

Régime des sorties

Au collège, suivant le choix de tes parents, tu seras autorisé(e), ou pas, à quitter le collège en fin de journée en cas d'absence imprévue d'un(e) professeur(e).

La communication au collège, en dehors du carnet de correspondance : ENT, Pronote, Site

Ils contiennent de nombreuses informations très intéressantes et ils permettent d'annoncer les évènements à venir ! Avec l'ENT, tu pourras accéder au cahier de textes de ta classe, à tes notes, à ton emploi du temps.

Le site sert davantage à communiquer des informations d'ordre général.

N'oublie pas de le consulter régulièrement avec tes parents

www.champagne-lemesnil.ac-versailles.fr

DE NOUVELLES REGLES...



- **Le règlement intérieur est la loi du collège et il...**
 - énonce les règles que tous doivent respecter.
 - fixe les horaires et les règles de sécurité en vigueur dans le collège.
 - est voté tous les ans par le conseil d'administration.
 - doit être lu et signé par toi et ta famille dans **ton carnet de correspondance** ; cela vous engage à respecter ses règles.

Rappel :

- Tous les élèves disposent de droits : droit à l'enseignement, droit de s'exprimer, droit au respect et à la sécurité.
- Tous les élèves ont des devoirs : être présents à tous les cours, être à l'heure, respecter les personnes (adultes comme élèves) et les biens qui sont à leur disposition...

« Respecter les règles, c'est comprendre qu'elles sont nécessaires et accepter de les suivre. »

Si ce règlement n'est pas respecté, des punitions et sanctions sont prévues en rapport avec la gravité de l'acte commis. Les punitions et les sanctions sont individualisées.

▪ Le carnet de correspondance

Le carnet de liaison, encore appelé carnet de correspondance, est l'outil indispensable qui assure la bonne circulation des informations entre le collège et les familles. Tu y reporteras les informations portées à la connaissance des parents : les réunions, les visites, les déplacements de cours...
Ce carnet te sera remis gratuitement le jour de la rentrée.

Il devra être complété et signé par tes parents, muni d'une photo d'identité et couvert d'un plastique transparent. Aucune marque personnelle n'y sera portée, c'est un document que tu dois avoir toujours dans ton sac.

Il te faudra le présenter aux assistants d'éducation pour pouvoir entrer et sortir du collège et à tes enseignant(e)s chaque fois qu'ils te le demanderont.

C'est ton « passeport scolaire ».



AU COLLEGE NOUS VOULONS DEVELOPPER LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

Pour y parvenir...

Deux journées d'accueil en septembre sont consacrées aux classes de 6èmes pour permettre une meilleure intégration et une meilleure connaissance du collège.

Avant les vacances de Toussaint, les élèves de 6èmes participent à une sortie. En novembre, les classes sont invitées à vivre des actions destinées à développer le vivre ensemble, la citoyenneté, la santé.



Le (la) délégué(e) et son rôle

C'est un(e) élève élu(e) par sa classe en début d'année pour représenter l'ensemble de ses camarades. Parmi les candidats, les deux élèves qui obtiennent le plus de voix sont élus. Ils sont les porte-paroles des élèves. Ils sont là aussi pour parler des problèmes collectifs : problèmes de discipline, organisation de la classe, conflit entre élèves etc.

L'association sportive

Chaque année, l'association sportive fait sa rentrée pour le plaisir de tous les élèves. Si tu as envie de pratiquer des activités sportives tous les mercredis après-midi et de participer à des compétitions, alors ne perds pas de temps, rejoins l'AS.

Avoir une bonne ambiance

Au collège comme dans la vie, il peut y avoir des disputes, des insultes, des bagarres entre les élèves et même des tensions avec les enseignant(e)s. Il ne faut pas hésiter à en parler : **le dialogue est la seule méthode pour sortir des situations de conflit ou d'incompréhension.**



QUE DOIS-JE FAIRE SI ...

Je suis perdu(e): pas de panique, c'est normal d'être un peu perdu(e) au début de l'année. Demande au bureau de la vie scolaire et les AED (assistant(e)s d'éducation) t'aideront à retrouver ta classe.

Je suis en retard: Les retards sont comptabilisés et leur accumulation est punie par une heure de retenue. Si les retards persistent, d'autres mesures peuvent être prises.

Je suis malade: demande à tes parents ou à un responsable d'appeler le collège au plus vite pour nous avvertir du motif de ton absence et de sa durée. Quand tu reviendras au collège, tu passeras à la vie scolaire pour présenter un billet d'absence signé par tes parents (même s'ils ont déjà appelé).

J'ai un rendez-vous médical la semaine prochaine: n'attends pas le dernier moment pour prévenir la vie scolaire. Dès que tu connais la date et l'heure de ton rendez-vous, signale-le au bureau de la vie scolaire qui t'expliquera ce que tu dois faire. **Un adulte devra obligatoirement venir te chercher.**

Je ne me sens pas bien: tu dois t'adresser à la vie scolaire.

J'ai une dispense d'EPS: préviens ton professeur d'EPS et la vie scolaire.

J'ai un problème avec mon casier: adresse-toi à un(e) assistant(e) d'éducation.

Un camarade me confie un problème ou se fait embêter: ne garde pas ça pour toi, tu peux en parler à un adulte qui pourra s'en occuper.

LA PAGE DES PARENTS...



Votre enfant entre en sixième. Ce livret d'accueil a pour but de l'aider à surmonter d'éventuelles inquiétudes ou interrogations et de faciliter son intégration.

Nous vous invitons à le lire avec lui et à le conserver.

Un élève entrant en sixième ne peut pas être immédiatement autonome. L'acquisition de l'autonomie se fera progressivement. Votre présence à ses côtés est donc indispensable.

Afin de donner les meilleures chances à votre enfant voici quelques suggestions :

L'emploi du temps de votre enfant pourrait être affiché dans la chambre afin de mieux gérer travail et matériel.

La préparation du cartable/sac devrait se faire la veille et non le matin avant de partir. Durant les premières semaines de classe, votre aide sera très précieuse.

Le matériel de base (feuilles, stylos, colle, ciseaux, règle, crayons de couleur ou feutres...) est indispensable dans le cartable et **le matériel spécifique** à chaque discipline, en quantité suffisante, et en bon état jusqu'à la fin de l'année. Pensez à le vérifier régulièrement !

Les manuels scolaires sont prêtés par l'établissement. Il est obligatoire de les couvrir.

Le cahier de textes doit être rempli **obligatoirement** par les élèves. En complément vous pourrez consulter le cahier de textes en ligne, saisi par les enseignant(e)s. **Attention le cahier de textes papier prime.**

Le carnet de correspondance est la pièce d'identité de votre enfant au collège. Il doit toujours l'avoir en sa possession. Ce carnet est l'intermédiaire entre le collège et les familles. Nous vous invitons à le consulter au moins une fois par semaine. En cas de problème, n'hésitez pas à l'utiliser pour prendre rendez-vous avec les professeurs.

Le site du collège est un outil important de communication. Il fonctionne comme un site internet. www.champagne-lemesnil-ac.versailles.fr

Un lien vous permet aussi d'accéder à **L'ENT**. Pour cette utilisation, un code personnel vous sera donné en début d'année scolaire. Vous accéderez au cahier de textes de votre enfant, aux résultats, à son emploi du temps et à ses absences éventuelles.

Les dates des différentes réunions vous seront communiquées par l'intermédiaire du carnet de correspondance. A l'issue de chaque conseil de classe, un bulletin trimestriel vous sera donné lors d'une rencontre parent/professeurs aux 1er et 2ème trimestres. Un envoi postal est effectué au 3^{ème} trimestre.

De l'école au lycée ...

Le temps du collège est aussi celui de la puberté. Durant cette période de transformations physiques et psychiques que traverse l'adolescent(e), le rapport à soi, aux autres et au monde, se trouve modifié : les « adaptations » nécessaires à cette évolution se font, la plupart du temps, à travers ce qu'il est convenu d'appeler « la crise d'adolescence ».

Il existe cependant des adolescent(e)s pour lequel(le)s cette période crée un véritable mal-être, voire une souffrance. Le mal-être est une notion subjective qui peut s'exprimer à travers une diversité de comportements et de manifestations.

Toute inquiétude de la part des parents est légitime. Si vous en éprouvez le besoin, vous pouvez nous en parler.

Également, si votre enfant vous fait part de **moqueries dont il serait victime**, pensez à nous en informer dès que possible. La plupart du temps, l'intervention rapide des adultes permet de régler des situations avant qu'elles s'enveniment.

